

Communiqué des personnels du collège Henri Vincenot de Louhans.

Il y a quelques jours une surveillante du collège a été physiquement agressée par une élève de 3ème. Nous tenons à exprimer toute notre solidarité à notre collègue. Cet évènement n'est malheureusement pas anecdotique ces derniers temps.

L'année scolaire qui vient de s'écouler a été marquée par une multiplication des violences, des insultes et des incivilités de la part des élèves, notamment durant le mois de juin. Cette situation, particulièrement tendue, est l'aboutissement d'une gestion collective de la discipline défaillante tout au long de l'année. Les personnels sont à bout et redoutent de nouveaux débordements.

Dans un contexte déjà difficile, les prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine sont en hausse et les classes de 3ème sont annoncées avec 31 ou 32 élèves.

Les personnels dénoncent la dégradation continue de leurs conditions de travail et des conditions d'étude des élèves.

Ils et elles sont inquiet·es pour la rentrée prochaine et seront vigilant·es, dès les premiers jours de septembre, pour s'assurer que ce que nous vivons en ce moment ne se reproduise pas.

Nous rappelons qu'un préavis de grève national couvre les personnels qui s'engageraient dans un mouvement de protestation à la cité scolaire Henri Vincenot.

Dans l'immédiat, nous exigeons :

- Un soutien ferme de la direction : un courrier à destination des familles et une intervention dans les classes pour sonner la fin du jeu et le retour à une situation normale ;
- La possibilité de recruter davantage de surveillant·es à la hauteur des besoins et de la taille de la cité scolaire ;
- Que les victimes de violences soient reconnues en tant que victimes, qu'elles se sentent protégées par l'École et que leurs agresseurs soient sanctionnés et dissuadés de récidiver ;
- L'ouverture de classes supplémentaires, en priorité en 3ème.

Une audience a été demandée auprès des autorités académiques sur le sujet de l'insuffisance des moyens horaires et humains pour la rentrée 2022.

Louhans, le 28 juin 2022